



© Illustration: Philippe FROST

## ÉDITO



**Installé le 23 mai dernier, après deux mois d'attente suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, j'ai le plaisir de vous présenter dans ce numéro le nouveau conseil municipal de Toul.**

Cette assemblée renouvelée est composée de 28 conseillers de la majorité « Toul demain », 3 conseillers d'opposition issus de la liste « Fiers d'Être Tulois » et 2 conseillers d'opposition du groupe « Toul à venir ». Vous pourrez découvrir leurs portraits en double page centrale de ce bulletin municipal.

Le début de ce mandat, qui se poursuivra jusqu'en 2026, est profondément marqué par l'épidémie de Covid-19.

Ces derniers mois, la Ville s'est organisée seule pour faire face à l'épidémie, pallier les manquements de l'État et protéger la population contre ses conséquences, qu'elles soient d'ordre sanitaire, social ou économique. Aujourd'hui, nous débutons notre projet de mandat, forcément impacté par les incertitudes qui continuent à régner, notamment sur le plan des animations, du sport et de la culture, mais aussi de la future rentrée de septembre.

La solidarité et l'entraide restent prioritaires : collectivités, citoyens, entreprises et associations doivent impérativement œuvrer main dans la main pour limiter les conséquences de la crise et permettent à tous les habitants et acteurs de notre ville de se protéger du virus et de rebondir à l'issue de la longue période de confinement qui a heurté bon nombre d'entre nous.

Nous devons aussi faire en sorte de retrouver peu à peu les normalités de la vie. A cet effet, les élus et agents municipaux ont préparé un programme estival « revu et corrigé » pour s'adapter aux contraintes sanitaires, en permettant tout de même de profiter des beaux jours et de trouver découvertes et distractions dans les rues de la ville.

Il faudra néanmoins encore faire preuve de patience pour retrouver à Toul de grands événements ! Pour l'heure, les retrouvailles de la saison estivale s'annoncent en petit comité...mais en toute convivialité.

**Alde Harmand**

Maire de Toul  
Conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle

## Sommaire

- 1. Édito
- 2. Profession : service public  
Le chargé de prévention
- 3. Brèves
- 4. Travaux  
Le site de la Baignade des Chevaux se métamorphose  
De nouveaux aménagements au Port de France  
Installation de 2 bornes de chargement pour véhicules électriques  
Poursuivre la valorisation de la Cathédrale
- 5. Commerce  
Agir pour le commerce local
- 6-7. Vie communale  
Présentation du nouveau conseil municipal
- 8. Urbanisme  
Une concession d'aménagement pour donner un nouveau visage au centre historique
- 9. Culture  
Réouverture des sites de culture et de loisirs
- 10. Vie quotidienne  
Les crèches à l'heure du Covid-19 : comment se réinventer chaque jour ?  
Séniors : objectif prévention canicule
- 11. Paroles d'élus
- 12. Agenda



PROFESSION : SERVICE PUBLIC

## LE CHARGÉ DE PRÉVENTION

Méconnues du grand public, les missions de prévention ont été en première ligne ces dernières semaines au sein des services de la ville, pour faire face à l'épidémie de Covid. Claude PASINA, chargé de prévention, répond à nos questions !

### - Claude, quel est votre parcours ?

Je suis entré à la mairie de Toul en 1987. Jusqu'en 1999, j'ai travaillé au service Espaces Verts en tant que conducteur spécialisé, puis au service des sports en qualité d'agent de maîtrise et contrôleur de travaux. En 2015, la collectivité a créé un poste de chargé de prévention. Etant particulièrement intéressé par la sécurité des agents, je me suis proposé à ce poste qui est soumis à la formation continue avec 3 stages minimum par an.

### - Quelles sont vos missions ?

Je m'occupe de la prévention des risques et de la sécurité des agents. Je me rends sur les chantiers et dans les services pour vérifier que les agents travaillent en toute sécurité. J'interviens également dans le choix des équipements et des dispositifs de protection. Je forme aussi mes collègues à la sécurité incendie et à l'évacuation.

### - C'est donc une mission de terrain ?

Pas uniquement. J'ai en charge la rédaction du document unique qui répertorie tous les risques existant dans la collectivité. Un plan de prévention est rédigé tous les ans et propose des solutions en fonction des problèmes identifiés.

Je m'occupe également, en collaboration avec le service des Ressources humaines, de la gestion des accidents du travail et du CHS/CT (comité d'hygiène et de sécurité, comité technique). C'est l'instance où les conditions de travail, les reclassements des agents sont examinés. Les sujets peuvent être proposés par les délégués du personnel ou les élus.

### - Ces derniers mois, la pandémie a-t-elle impacté votre poste ?

Oui, naturellement. Je me suis concentré sur la gestion de cette crise.

Une cellule de crise a été mise en place avec les directeurs des services afin de trouver des solutions pour un fonctionnement assurant la continuité du service public tout en protégeant les agents. Quand cela était possible, le télétravail a été mis en place.

Un site a été ouvert pour accueillir les enfants des soignants en toute sécurité.

### - Et depuis le déconfinement ?

Je dois veiller au maintien de l'application des protocoles sanitaires. Il ne s'agit pas de perdre le bénéfice santé obtenu grâce au confinement.

Il faut gérer maintenant la remise en route de l'accueil des administrés dans les différents bâtiments municipaux. En fonction de la configuration des sites, tout ne se fait pas selon les mêmes modalités.

Pour exemple de ces protocoles Covid-19, des postes de désinfection et des plans de circulation ont été installés à l'entrée des bâtiments municipaux pour le public et pour tous les agents.



### Quelques chiffres :

**9000 masques, 600 visières, 30 boîtes de gants jetables** distribués aux agents en contact avec le public, à ceux qui travaillent en extérieur, qui doivent être plusieurs dans le même véhicule, des crèches... **50 litres de gel hydro-alcoolique et 60 litres de désinfectant de surface** ont été utilisés dans les locaux de la mairie. Depuis quelques semaines, les agents sont équipés de **masques lavables** pour réduire l'impact de cette protection sur l'environnement.

## BRÈVES



### CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

L'élection du Maire et des adjoints s'est tenue à la Salle de l'Arsenal et à huis clos, pour respecter les normes sanitaires.



### CÉRÉMONIE DU 8 JUIN

Depuis l'épidémie, les cérémonies patriotiques doivent se dérouler en format restreint et sans public.



### COVID-19 : DISTRIBUTION DE MASQUES & DÉPISTAGE GRATUIT

Souhaitant participer à la protection de ses habitants, la ville a décidé d'offrir un masque à chaque Tulois. Après la distribution de près de 3 000 masques lavables dans les boîtes aux lettres des personnes âgées de plus de 65 ans au cours du mois de mai, la distribution au reste de la population a eu lieu les 4, 5 et 6 juin sur 5 sites répartis dans la ville.

Ces masques de catégorie 1, en tissu provenant des Vosges, ont été fabriqués localement par une entreprise nancéenne qui emploie des personnes en insertion.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Ville a accueilli, du 16 au 19 juin, un bus de dépistage qui s'est stationné durant 4 jours dans divers lieux de Toul, afin d'offrir aux Tulois des tests PCR gratuits. Une journée supplémentaire a été ajoutée le 27 juin.

Sans ordonnance et sans rendez-vous, ces tests ont été réalisés en collaboration entre le Centre hospitalier Saint-Charles et le laboratoire Atoutbio, dans un bus mis à disposition par la Communauté de Communes Terres Tuloises.



### BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020 DE TOUL

à retourner à la Mairie de Toul / Services techniques  
13, rue de Rigny 54200 TOUL

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

E-mail.....

Choix de la catégorie :

- 1<sup>ère</sup> cat. **Maison avec jardin visible de la rue**
- 2<sup>ème</sup> cat. **Fenêtres, balcons, terrasses**
- 3<sup>ème</sup> cat. **Murs fleuris**
- 4<sup>ème</sup> cat. **Parties communes des résidences collectives**
- 5<sup>ème</sup> cat. **Commerces**
- 6<sup>ème</sup> cat. **Jardins potagers paysagers visibles de la voie publique**



## TRAVAUX

### Le site de la Baignade des Chevaux se métamorphose

Esthétisme et écologie priment pour la réhabilitation de l'ancien bâtiment de la piscine découverte et la création d'un éco-parking, situés en entrée de ville, côté Dommartin.

### Une nouvelle base de vie pour le club de canoë-kayak

Destiné à être mis à disposition de l'ALTCK (amicale laïque toulouise de canoë kayak) l'aménagement intérieur du bâtiment existant de 220 m<sup>2</sup>, qui datait des années 1970, a été complètement revu. La création d'une sur-toiture pour résoudre les problèmes d'étanchéité, s'est accompagnée d'une extension d'environ 150m<sup>2</sup> permettant le stockage des bateaux.

Les menuiseries ont été remplacées, les façades existantes en béton ont été conservées mais repeintes dans un gris très clair pour donner un esthétisme plus contemporain à l'ensemble et l'insérer dans cet environnement arboré en bordure de Moselle.

### Création d'un Éco-parking

Aux abords du bâtiment, ce nouvel éco-parking limite au maximum la surface imperméabilisée. Un espace végétalisé et arboré récupère l'ensemble des eaux de ruissellement des parkings et de la toiture du bâtiment. L'éclairage des espaces extérieurs est assuré par des candélabres solaires 100% autonome.

Les travaux du site sont subventionnés par l'Europe, l'Etat, le Conseil régional et le Conseil départemental.

### De nouveaux aménagements au Port de France

Réalisées par les agents du service voirie, l'allée piétonne en béton désactivé et la piste de danse pérenne de 80m<sup>2</sup>, donnent une nouvelle valeur ajoutée à ce site très prisé des Toulousains et des visiteurs. Le Port de France vient d'être labellisé Pavillon Bleu pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive.



### Installation de 2 bornes de chargement pour véhicules électriques

2 bornes de rechargement des véhicules (2 simultanément par site) ont été installées sur le parking de la Michonette et à l'îlot des Teinturiers.

La puissance maximale délivrée est de **22Kw max.** Le tarif de recharge est de **0.20€ / kwh + 0.025€/min.**



L'installation de ces 2 bornes est subventionnée à hauteur de 80% au titre du programme TEPCV

Terres de Lorraine. Les paiements sont possibles par CB, Paypal ou via le prestataire.

### Poursuivre la valorisation de la Cathédrale

#### Le Trésor bientôt de nouveau visible

La Ville travaille depuis plusieurs années sur la volonté de rouvrir la salle du Trésor de la Cathédrale, afin d'y exposer des pièces d'orfèvrerie remarquables. Les murs de cette salle sont en pierre de taille calcaire. Une meurtrière assure l'éclairage naturel. L'une des portes est recouverte de feuilles métalliques et de clous, porte forte typique que l'on rencontrait dans les salles du trésor pendant le Moyen Âge.



État futur avec l'agencement scénographique des vitrines  
Montage virtuel agence MAW

« Cette salle a probablement été construite au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, indique le Maire Alde HARMAND. Son réaménagement, qui consiste à restaurer les enduits des voûtes et les polychromies, à nettoyer et traiter les murs et à sécuriser le local, va lui redonner sa fonction première. »

Les travaux sont suivis par l'agence d'architecture MAW sous la direction de l'architecte du patrimoine M Philippe MAFFRE et sont subventionnés par l'Europe, l'Etat, le Conseil régional et le Conseil départemental.

#### Poursuite de la restauration des bancs

La seconde phase de travaux de restauration des bancs de la Cathédrale par les menuisiers de la Ville, a permis aux 26 bancs du côté sud de retrouver leur beauté. 2844 h de travail ont été nécessaires pour atteindre ce résultat.

Les prochaines phases concerneront les bancs du chœur puis les bancs côté nord.



## COMMERCE

### AGIR POUR LE COMMERCE LOCAL

Attractivité et vitalité du centre-ville attirent de nouveaux commerces et font vivre Toul ! La Ville est ainsi aux côtés des commerçants et des porteurs de projets, pour les accompagner au quotidien, en particulier pour faire face à la crise qui les touche avec les conséquences de l'épidémie.

#### Quoi de neuf dans nos commerces ?

Le travail mené conjointement par la Ville avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Communauté de Communes porte ses fruits. 5 nouveaux commerces ont ouvert récemment leurs portes. Nous nous ferons régulièrement l'écho des nouveautés dans le paysage commercial de la ville.

#### - Les Folies de Lorraine : 15 rue Thiers

Boutique de produits gourmands et Salon de thé qui a ouvert le 11 mai.

#### - Adicta : 12 Place du marché aux Poissons

Prêt à porter femme / maroquinerie et accessoires Mode. La boutique a ouvert le 2 juin suite à un déménagement.

#### - Agence O2 Cares Services : 1

Place de la République Spécialisée dans les services à la personne, l'agence a ouvert le 15 juin.

#### - Idea 3D For You : 14 rue Jeanne d'Arc

Boutique de décoration et Impressions en 3D, ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juin.

#### - L'Atelier des Fées : 16 rue Carnot

Spécialisé dans le massage bien-être et la vente de bijoux en pierres naturelles et d'huiles essentielles, l'atelier ouvrira le 1<sup>er</sup> juillet.



**18 mai → 31 juillet**

## La Ville de Toul double la valeur de vos bons d'achats sur Beegift.fr\*

\*Chez les commerçants et artisans inscrits, dans la limite de 20€

Plus d'infos : [www.toul.fr](http://www.toul.fr)



**JE CONSOMME TOULOIS!**

#CommerceLocal  
#TousSolidaires

**Stationnement gratuit le samedi jusqu'au 31 décembre**

Signalons également, la reprise d'activité pour la pizzeria Napoli au centre commercial Saint-Michel, après changement de gérant et le changement de gérant également pour le Fin Plateau, place Saint-Mansuy.

### Beegift : des bons d'achat pour consommer toulousain !

La Ville s'est engagée avec le prestataire BeeGift, pour lancer un système de bons d'achats qui concerne uniquement les commerces toulousains. La Ville investit 70 000 € dans cette action : jusqu'au 31 juillet 2020, pour chaque bon d'achat acheté sur la plateforme [www.beegift.fr](http://www.beegift.fr), la Ville double sa valeur faciale dans la limite de 20€ par chèque.

Au 10 juin, plus de 50 boutiques se sont inscrites dans le dispositif. 1207 chèques ont été achetés pour un montant de 27 207€ et 23 967€ ont été abondés par la Ville de Toul, soit plus de 51 000€ injectés dans l'économie toulousaine !



#### BeeGift, comment ça marche ?

1. Je me rends sur le site [www.beegift.fr](http://www.beegift.fr) et je tape « Toul » dans le moteur de recherche
2. Je sélectionne un commerçant ou artisan toulousain inscrit sur la plateforme
3. Je saisis les informations pour acheter mon chèque chez le commerçant / artisan de mon choix, qui recevra directement le montant de mon achat sur son compte
4. Je reçois automatiquement par e-mail, dans les jours qui suivent, un bon d'achat complémentaire de la même valeur que mon achat, dans la limite de 20 euros, offert par la Ville de Toul
5. Je dispose d'un an pour dépenser ce bon d'achat supplémentaire, en une ou plusieurs fois, dans le ou les commerces de mon choix, inscrits sur la plateforme

**N'hésitez pas à aider vos commerçants en faisant vos emplettes localement !**

→ Pas d'ordinateur ? Besoin d'aide pour acheter votre bon d'achat ? Les équipes du centre socio-culturel peuvent vous accompagner ! Contactez-les au 03 83 65 21 50

# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

L'élection municipale du 15 mars dernier a été remportée par la liste Toul Demain, menée par Alde HARMAND, avec 68,37% des suffrages. La liste Fiers d'Être Tulois, menée par Etienne MANGEOT, a emporté quant à elle 31,63% des suffrages.

Le confinement débuté le 17 mars a retardé l'installation du nouveau conseil municipal, qui s'est finalement tenue (exceptionnellement à huis clos), le 23 mai dernier. Lors de cette séance, Alde HARMAND a été réélu Maire de Toul à l'unanimité. Neuf adjoints ont également été élus pour porter les différentes politiques publiques. 15 conseillers municipaux délégués, nommés par le Maire par arrêté municipal, les accompagnent dans la réflexion et la mise en œuvre des projets municipaux, selon leurs domaines de compétence respectifs.

Suite à la création d'un deuxième groupe politique au sein de l'opposition, le conseil municipal se décompose ainsi :

- 28 élu-e-s de la liste Toul Demain
- 3 élu-e-s de la liste Fiers d'Être Tulois
- 2 élu-e-s du groupe Toul A Venir !

Au sein du conseil municipal de Toul, 23 conseillers municipaux sont également délégués communautaires, désignés directement lors de l'élection municipale. En raison du report du second tour dans les communes où l'élection n'a pas été acquise au 15 mars, le nouveau conseil communautaire sera installé le 15 juillet prochain.

**Découvrez dans cette double page les 33 conseillers municipaux qui vous représenteront pour le mandat 2020-2026 !**

## Liste "Toul Demain"



**Alde HARMAND**  
Maire de Toul,  
Conseiller  
départemental de  
Meurthe-et-Moselle



**Olivier HEYOB**  
1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux travaux et à l'urbanisme



**Lydie LE PIOUFF**  
2<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à l'éducation et aux solidarités



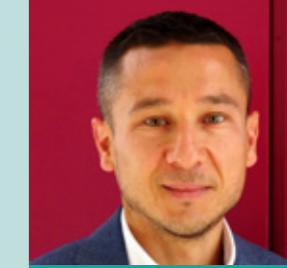
**Lucette LALEVEE**  
Conseillère municipale, déléguée au développement social



**Patrick BRETENOUX**  
Conseiller municipal, délégué à la lecture publique et aux relations avec les associations culturelles



**Catherine MASSELOT**  
Conseillère municipale, déléguée au fleurissement, au cadre de vie, et à la propreté urbaine



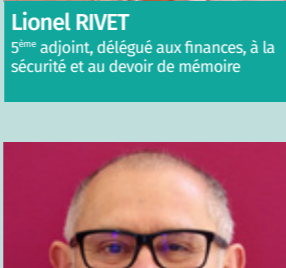
**Olivier ERDEM**  
Conseiller municipal, délégué à la santé et aux personnes en situation de handicap



**Matthieu VERGEOT**  
3<sup>ème</sup> adjoint, délégué à la vie culturelle et aux relations internationales



**Malika ALLOUCHI-GHAZZALE**  
4<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à la politique de la Ville



**Lionel RIVET**  
5<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux finances, à la sécurité et au devoir de mémoire



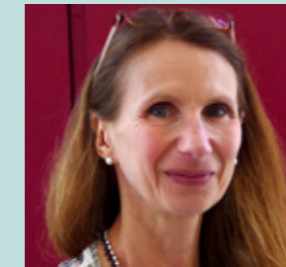
**Chantal DICANDIA**  
6<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à la reconquête du cœur de ville et aux politiques de l'habitat



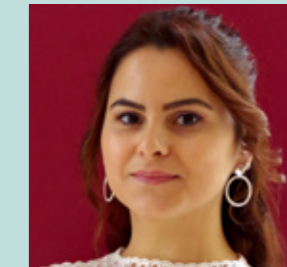
**Jean-Louis MOREAU**  
Conseiller municipal, délégué au Citéa, à l'attractivité touristique et aux labels



**Patrick LUCOT**  
Conseiller municipal, délégué aux événements culturels



**Christine ASSFELD-LAMAZE**  
Conseillère municipale



**Bahar DEMIRBAS**  
Conseillère municipale



**Jorge BOCANEGRA**  
9<sup>ème</sup> adjoint, délégué au développement durable, aux mobilités et au stationnement



**Nancy CHANTREL**  
Conseillère municipale, déléguée au contrat de ville et au Réseau Éducatif Prioritaire



**Virginie NGUYEN**  
Conseillère municipale



**Myriam BONJEAN**  
Conseillère municipale, déléguée à la politique du logement social et d'urgence

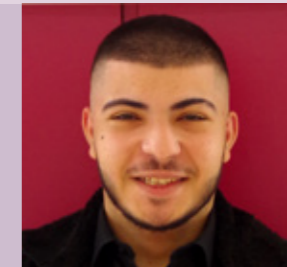


**Pierre BENARD**  
Conseiller municipal, délégué à la jeunesse

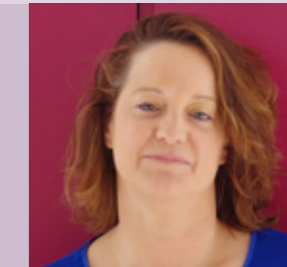
## Liste "Fiers d'être tulois"



**Étienne MANGEOT**  
Conseiller municipal



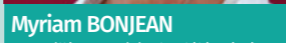
**Ahmet Can GURCAN**  
Conseiller municipal



**Stéphanie LAGARDE**  
Conseillère municipale



**Emilien MARTIN TRIFFANDIER**  
Conseiller municipal, délégué à la démocratie participative et à la citoyenneté



**Fatima EZAROIL**  
Conseillère municipale, déléguée à la petite enfance et à la parentalité

## Groupe "Toul à Venir"



**Hervé SIMONIN**  
Conseiller municipal



**Catherine CHOPIN**  
Conseillère municipale



## URBANISME

# UNE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT POUR DONNER UN NOUVEAU VISAGE AU CENTRE HISTORIQUE

Dans le cadre de son programme d'actions pour la reconquête du centre-ville historique de Toul, la Ville a choisi de mettre en œuvre une concession d'aménagement, confiée à un aménageur : la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL).

- Appliquer les orientations municipales en matière d'habitat en créant des logements qualitatifs dans des typologies variées,

- Développer une offre commerciale et de services de proximité par la création de locaux commerciaux,

- Valoriser le cadre de vie du cœur historique de la ville.

L'ambition est donc de réaliser une programmation mixte associant logements, équipements communs et services de proximité, pour redynamiser efficacement le centre-ville ancien.

## Des missions concrètes

L'aménageur aura pour rôle :

- D'acquérir, auprès des propriétaires privés, des biens immobiliers identifiés, à l'amiable ou par voie de préemption ou d'expropriation (une douzaine de biens prioritaires du fait de leur état d'abandon a été repérée)
- De procéder à toutes les études opérationnelles nécessaires
- D'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux et équipements
- De mobiliser les financements
- De céder les biens immobiliers bâtis ou non bâtis à l'issue de leur aménagement.

## Une concession, des objectifs multiples

- Répondre à l'état de dégradation avancée voire d'abandon de certains immeubles en procédant à leur réhabilitation,

- Lutter contre la vacance immobilière,

## Une opération d'envergure

Le montant global de cette opération d'aménagement, qui sera conduite sur une période de 10 ans, est estimé à plus de 5 millions d'euros et sera financé par les recettes de cessions immobilières issues de l'opération, par des subventions publiques et par la participation de la commune.

Parmi les actions prioritaires qui seront mises en œuvre en 2020 figurent :

- L'engagement des démarches de maîtrise foncière des différents immeubles identifiés par l'aménageur

- La remise sur le marché de l'immeuble 7 place Croix de Fuc acquis par la ville en 2019



- La conduite d'études techniques de faisabilité sur l'immeuble Porte de Metz



## CULTURE

# RÉOUVERTURE DES SITES DE CULTURE ET DE LOISIRS

Les phases successives de déconfinement nous permettent aujourd'hui de vous redonner l'accès aux différentes infrastructures de la Ville, en prenant toutes les précautions sanitaires nécessaires.

## C'est l'été au musée !

Le Musée d'Art et d'Histoire Michel Hachet vous accueille de nouveau depuis le 3 juin dernier. Découvrez ou redécouvrez ses collections et profitez-en pour admirer les expositions temporaires accessibles cet été ou à partir de la rentrée !

« **L'Orée du bois** »  
Exposition de Rarès-Victor  
Jusqu'au dimanche 30 août 2020

« **La Peau de l'Ours** »  
Exposition  
Les Productions de l'Enclume, en partenariat avec le Centre de Détention de Toul  
Jusqu'au dimanche 30 août 2020

« **Le Toullois sous les tropiques : témoins d'une mer jurassique perdue, les fossiles** »  
Exposition de minéralogie

Jusqu'au dimanche 20 septembre 2020

« **La Guerre de 1870** »  
Exposition d'archives issues des collections permanentes du Musée  
En partenariat avec la Médiathèque de Toul et le Citéa  
Du samedi 12 au dimanche 27 septembre 2020

« **Alfred RENAUDIN** »  
Exposition rétrospective  
Né en 1866 et mort en 1944, Alfred RENAUDIN, peintre lorrain, a toujours été fortement apprécié pour ses prouesses artistiques, ses représentations classiques, voire très classiques. Cette exposition rétrospective présentera, pour la première fois, des œuvres issues de collections privées pour la plupart, appartenant à des amis proches du peintre.  
Du samedi 19 septembre 2020 au dimanche 10 janvier 2021

## Toul Plage fait son retour !

Les Toullois vont pouvoir retrouver jeux d'eau et transats dans cet espace de détente inauguré en 2019, tout en respectant les mesures barrières. La capacité d'accueil a été limitée afin de pouvoir respecter les distanciations. Une procédure de nettoyage et désinfection sera mise en place.

**Ouvert tous les jours, du 11 juillet au 28 août, de 10h à 19h.**  
Des animations seront proposées tout au long de l'été, et notamment :  
- **La pêche aux histoires**  
Les jeudis 16 juillet et 20 août de 10h à 12h  
- **Écoutes musicales à la plage**

Les jeudis 13 et 27 août de 10h à 12h  
- **Concours de pétanque** : c'est nouveau, l'espace de pratique est créé cette année  
- **Jeux de quille**  
- **Concours de château de sable**  
- **Chasse aux trésors**  
- **Tir à la corde**

D'autres animations, notamment sportives, seront proposées si l'évolution des protocoles sanitaires le permet. **Renseignez-vous à l'accueil et demandez le programme !**

## Citéa

**Réouverture le 24 juin !**

Après plus de trois mois de fermeture de leur salle, les Toullois ont retrouvé l'expérience cinéma sur grand écran depuis le mercredi 24 juin, avec des mesures sanitaires appropriées :

- Le port du masque est vivement recommandé
- Une place doit être laissée vacante de part et d'autre de chaque spectateur ou de chaque groupe (famille, couple, groupe d'un même foyer, etc)
- Les spectateurs sont invités à respecter une distance physique d'un mètre avec les autres spectateurs

La salle de cinéma a subi un nettoyage approfondi avant sa réouverture et est aérée régulièrement, les séances sont décalées pour fluidifier la circulation du public, du gel hydroalcoolique est mis à disposition et les surfaces de contact sont régulièrement désinfectées.

## Médiathèque

**Du 30 juin au 31 août, la Médiathèque ouvre de nouveau ses portes au public, chaque mardi, mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h.**

Le nombre de personnes est limité, les gestes protecteurs sont appliqués et le temps de présence ne doit pas dépasser 30 minutes.

Il est toujours possible de réserver ses documents par téléphone au 03 83 65 83 83.  
Les ouvrages retournés après emprunt sont mis au repos pendant plusieurs jours avant de retrouver leurs rayonnages.



**VIE QUOTIDIENNE**

**LES CRÈCHES À L'HEURE DU COVID-19 : COMMENT SE RÉINVENTER CHAQUE JOUR ?**

rapidement retrouvé leurs marques ! Un souffle de gaieté, un soupçon d'innovation et une bonne dose de bonne humeur rythment ce quotidien nouveau... Suite aux dernières annonces du Président de la République, **les crèches sont rouvertes en totalité depuis le 22 juin**, pour les enfants des parents volontaires. Les mesures sanitaires sont adaptées mais restent de mise !

**SÉNIORS : OBJECTIF PRÉVENTION CANICULE**

Tandis que l'épidémie COVID est en régression, l'été arrive. Les années précédentes ont montré que les températures peuvent grimper très rapidement. Nous vous rappelons les bons gestes à mettre en œuvre pour se protéger de la chaleur, se rafraîchir et éviter toute transmission du virus.

- Fermer les volets le jour mais aérer correctement les pièces à vivre le soir venu ou au petit matin

Depuis le 11 mai, les crèches ont ouvert leurs portes, avec un accueil maximum de 30 enfants répartis dans 3 unités par site. Une commission spéciale d'attribution des places a été organisée pour sélectionner les enfants accueillis, sur la base de critères de priorité recommandés par le gouvernement. **La Maison de la petite enfance la Louvière en a profité pour expérimenter l'accueil d'enfants d'âge différents ensemble.** C'est ainsi que les bébés assistent aux activités des plus grands et cela crée une envie de faire également : auraient-ils envie de grandir plus vite ? Le port du masque et d'une tenue professionnelle, ainsi que les mesures barrières mises en place, ne semblent pas perturber les petits qui ont

- Utiliser sans modération le brumisateur
- Boire régulièrement
- Manger en quantité suffisante
- Eviter les efforts physiques
- **Proscrire toute automédication par paracétamol** en cas de fièvre et de contexte de vague de chaleur. La prise de paracétamol doit être validée par un professionnel de santé.



La ville met à votre disposition différents lieux naturellement frais : Cathédrale, Musée, Ludothèque... **Vous pouvez vous rendre sur ces lieux en respectant les gestes barrières.**

Respecter les bonnes règles pour l'utilisation des ventilations et climatisations :

**Climatisation :**

- Attention à la climatisation excessive, mal adaptée, elle n'est pas utile à la santé et consomme énormément d'énergie.

**Ventilation :**

- Vérifier le bon fonctionnement des ventilations naturelles ou mécaniques de votre logement.
- Utiliser un ventilateur, y compris en association avec un brumisateur dans une pièce où se trouve une seule personne.
- **Attention : Ne pas utiliser de ventilateur dans des espaces occupés par plusieurs personnes, même porteuses de masques.**



**Si vous avez plus de 65 ans ou êtes porteur d'un handicap, isolé ou désireux d'être aidé en cas de forte chaleur, vous pouvez vous inscrire sur le registre communal en contactant le CCAS au 03 83 43 08 90**



**PAROLES D'ÉLUS**

**« Toul demain »**

Aux termes d'une campagne participative et enthousiasmante, 68,37% des votants toulousains ont exprimé leur confiance envers notre équipe Toul Demain, le dimanche 15 mars dernier. Ce score sans appel a permis à 28 membres de notre liste de rejoindre le nouveau conseil municipal de Toul, autour du Maire Alde HARMAND. Nous vous remercions très sincèrement pour cette marque de confiance en notre équipe et en notre projet. La période de confinement qui a suivi pour endiguer la propagation de l'épidémie de coronavirus Covid-19 ne nous a pas permis d'installer la nouvelle assemblée municipale dans les jours suivants, comme cela est le cas normalement. Aussi nous avons mis cette période à profit pour participer à des actions de solidarité auprès des Toulousains et Toulousaines les plus fragiles, en participant à des appels pour lutter contre la solitude des séniors, à des livraisons de courses à domicile et à des distributions alimentaires à la Croix Rouge. Installé(e)s dans nos fonctions depuis le 23 mai, nous nous tournons aujourd'hui vers l'avenir : mettre en place le projet municipal pour lequel vous nous avez élu(e)s ! Tourné vers la participation citoyenne, la

transition écologique, la solidarité, l'attractivité et la jeunesse, ce projet a pour ambition d'amplifier la transformation de notre belle ville et le service rendu à ses habitants. Notre collectivité a été lourdement impactée par les conséquences de l'épidémie (retard dans les chantiers et projets, dépenses supplémentaires et recettes en baisse), mais nous mettrons tout en œuvre pour concrétiser dans les meilleurs délais et avec efficacité, les premières mesures du mandat 2020-2026.

**« Fiers d'être Toulousains »**

Les semaines qui se sont écoulées depuis les élections municipales du 15 mars sont en tous points inédites. Qui aurait pu croire que notre pays puisse être à l'arrêt pendant près de deux mois ? Or, il ne fait pas de doute que les épreuves les plus importantes sont encore devant nous. Face à ces défis, notre collectivité aura un rôle primordial à jouer. Pour sauver notre économie et donc nos emplois, nous devons aller beaucoup plus vite et plus fort sur des sujets longtemps négligés : l'appui résolu au commerce de proximité, la transition écologique, l'attractivité touristique et économique... sans oublier la sauvegarde de nos services publics tels que l'hôpital.



**Toul solidaire, le journal**  
Trimestriel d'informations de la Ville de Toul

Directeur de la publication :  
Alde Harmand

Conception graphique :  
Didier Gérardin, Ville de Toul

Rédaction et correction :  
Maude Aubry & Elisabeth Plassat

Crédits photos :  
Ville de Toul, Florence Reich  
(sauf mentions spéciales)

Impression :  
Imprimerie Moderne (54)  
Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal :  
2<sup>ème</sup> trimestre 2020

**« Toul à venir »**

La création du nouveau groupe "Toul à venir!" est fondée sur le travail en équipe, la confiance, la transparence, et la mise en valeur de toutes les volontés au service de l'intérêt collectif, pour les toulousains. Nous voulons créer une dynamique d'opposition nouvelle, constructive, vigilante, et au travail pour défendre et porter de vraies bonnes idées pour faire gagner notre ville. Contactez-nous, rejoignez-nous ! Catherine CHOPIN & Hervé SIMONIN [toul.a.venir@gmail.com](mailto:toul.a.venir@gmail.com)

## AGENDA

### ANIMATIONS AU CENTRE-VILLE

**Vendredi 3 juillet / 14h à 17h**  
« Vincent AUBERTIN » Guitare - voix

**Samedi 4 juillet**  
**10h à 12h et 14h à 17h**  
« Les Ninjas »



**Vendredi 10 juillet**  
**10h à 12h « C<sup>ie</sup> Art Scène Danse »**  
Chorégraphies  
**14h à 17h « Spectacle marionnette »** Par la Tota Compania

**Samedi 11 juillet / 14h à 17h**  
« Tut's t (Mini-Tut) » Tuba et trompette

**Mercredi 15 juillet**  
**10h à 12h et 14h à 17h**  
« Jack l'acrobate et son équipage »

**Vendredi 17 juillet**  
**14h à 17h « Cirq'Camille »** Jonglerie  
**10h à 12h et 14h à 17h Le Duo « Air et peau »** Promenade musicale

**Samedi 18 juillet**  
**10h à 12h « Les chevaux de Saint Urbain »** Balade en calèche, gratuite  
**14h à 17h « Toul Badours »** Saynettes et jeux fontaine Curel  
**14h à 17h « GROOV'IN (Elise Al-Raïs) »** Reprises Pop, Rock, Soul

**Vendredi 24 juillet**  
**10h à 12h et 14h à 17h**  
« L'antré de Jack » Univers Steampunk

**Samedi 25 juillet**  
**10h à 12h « C<sup>ie</sup> Art Scène Danse »**  
Chorégraphies  
**10h à 12h et 14h à 17h**  
« Trio UBUNTU » Musiques du monde

**Vendredi 31 juillet / 14h à 17h**  
« C<sup>ie</sup> Art Scène Danse »  
Chorégraphies

**Samedi 1<sup>er</sup> août**  
**10 à 12h « Les chevaux de Saint-Urbain »** Balade en calèche gratuite  
**10h à 12h et 14h à 17h « Duo les menteurs »** Conteur et accordéoniste

**Vendredi 7 août**  
**10h à 12h et 14h à 17h**  
« Duo Brei'Zim » Musique

**Samedi 8 août**  
**10h à 12h « Vincent AUBERTIN »**  
Chanteur guitariste  
**14h à 17h « C<sup>ie</sup> Le Sens Caché »**  
Théâtre

**Mercredi 12 août / 10h à 12h**  
« Cirq'Camille » Jonglerie

**Vendredi 14 août**  
**10h à 12h et 14h à 17h**  
« C<sup>ie</sup> Balle et Arts » Échassiers et jongleurs

**Samedi 15 août**  
**10 à 12h « Les chevaux de Saint-Urbain »** Balade en calèche gratuite  
**14h à 17h « Duo guitare-voix Sébastien Martin »**

**Vendredi 21 août**  
**10h à 12h « C<sup>ie</sup> Art Scène Danse »**  
Chorégraphies  
**14h à 17h « C<sup>ie</sup> la Crique »** Deux clowns arpentent la ville

**Samedi 22 août**  
**10h à 12h et 14h à 17h**  
« Duo L'attrape Rêves » Jonglerie

**Vendredi 28 août**  
**10h à 12h « Félix, ou le Triomphe ! »**  
Clown  
**14h à 17h « Gueule de Louve »** Musique

**Samedi 29 août**  
**10h à 12h « Les chevaux de Saint-Urbain »** Balade en calèche gratuite  
**14h à 17h « Les Martine's en ont »**  
Chansons

### CARROUSEL DU FESTY-PARK

Jusqu'au mardi 15 septembre  
Jardin de l'Hôtel de Ville  
Tous les jours de 14h à 20h  
2 € la place / 8 places pour 10 € /  
20 places pour 20 €  
Vente de boissons & confiseries

### LES VESPÉRALES

**Du 2 juillet au 29 août**  
Cathédrale Saint-Étienne  
Tous les jeudis, vendredis et samedis  
Juillet de 22h à 23h & août de 21h30 à 22h30  
Découvrez la cathédrale de nuit, illuminée de couleurs et ambiancée de musique. Déambulation libre.

### VISITES CONTÉES

**Du 4 juillet au 29 août**  
Tous les samedis  
20h30 en juillet / 20h en août  
Gratuit  
Visite historique et insolite de la ville, accompagnée par la Tota Compania.  
Réservation obligatoire  
06 15 06 85 64

### GOÛTERS DES GARGOUILLES

**Du 5 juillet au 30 août**  
Cathédrale Saint-Etienne  
Tous les mercredis et dimanches / 16h / Gratuit  
Après une visite ludique de la cathédrale, profitez d'un moment terroir dans le cloître !  
Réservation obligatoire  
06 15 06 85 64

### NOCTURNES DU PORT

**Vendredi 26 juin, 31 juillet et 21 août**  
Port de France de 18h à 23h  
Marché nocturne des produits du terroir & de l'artisanat en musique.



### CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE & COLLÉGIALE SAINT GENGOULT À LA LAMPE DE POCHE

**Tous les lundis à 22h30 en juillet et 22h en août**  
Réservation obligatoire à la boutique de la Cathédrale  
06 15 06 85 64

Retrouvez l'ensemble de la Saison Estivale sur [www.toul.fr](http://www.toul.fr)

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou modifier les animations présentées dans ce document en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes gouvernementales.  
Merci pour votre compréhension.